



Dans le cadre de son référencement DATA DOCK, AFA FORMATION a été audité lors d'une expérimentation de contrôles menée au nom des organismes financeurs (OPCA) adhérent au GIE D2OF

Marilyne BOUCHER a réalisé le 23 octobre le contrôle qualité de notre organisme de formation en accord avec les articles L. 6316-1 et R. 6316-1 et suivants du Code du travail.

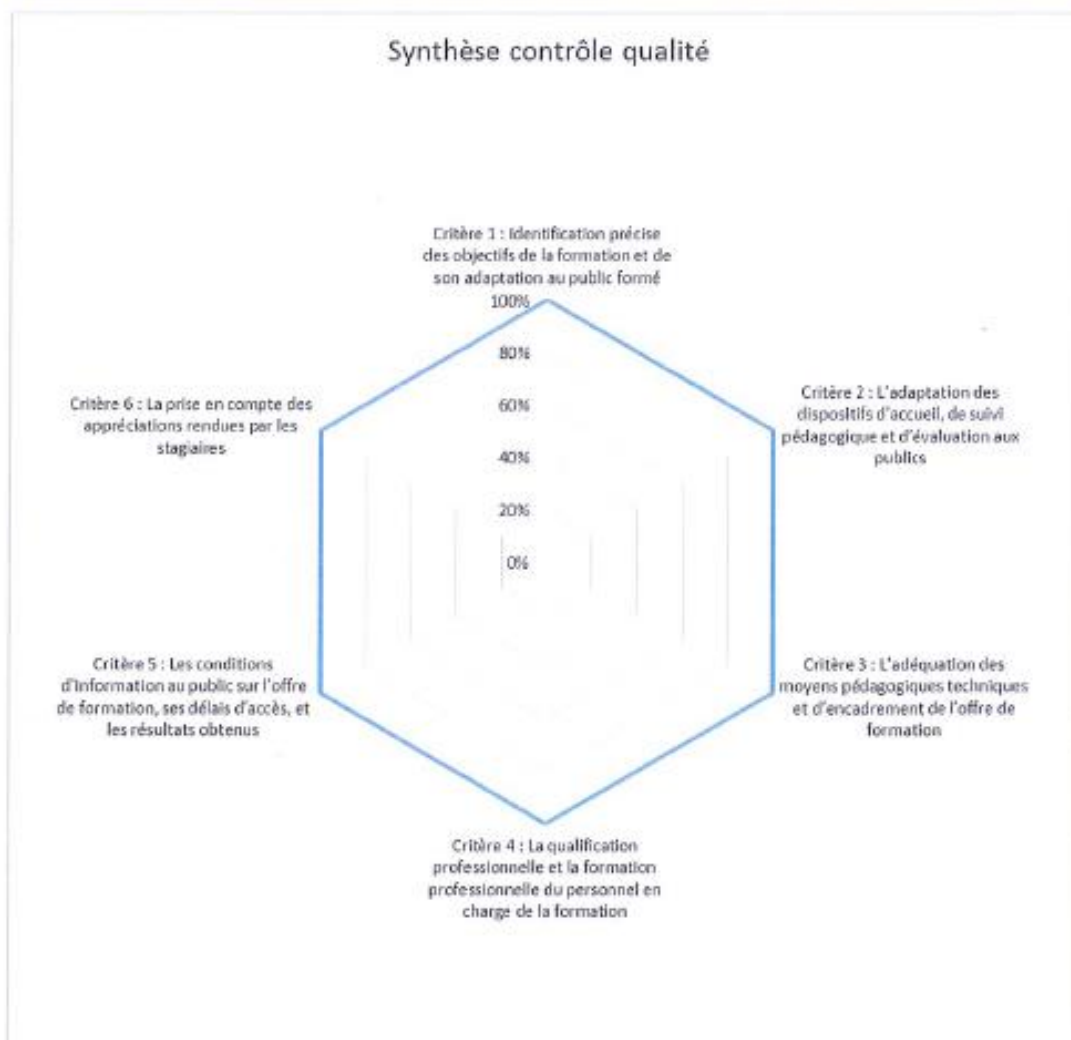
Notre travail et celui de nos équipes a été validé puisque les résultats sont plus que satisfaisants.

La direction des centres AFA

Conclusion du contrôle sur site

Répartition par critère	Note (%)
Critère 1 : Identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé	100%
Critère 2 : L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics	100%
Critère 3 : L'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement de l'offre de formation	100%
Critère 4 : La qualification professionnelle et la formation professionnelle du personnel en charge de la formation	100%
Critère 5 : Les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès, et les résultats obtenus	100%
Critère 6 : La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires	100%
Note générale provisoire	100%

Synthèse contrôle qualité



Fait à Blois Le 23 octobre 2018

Signature et cachet de la structure

Marilyne BOUCHER